

MEMOIRE MULHOUSIENNE
Association
12 rue de la Bourse
68100 MULHOUSE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE
DU 12 AVRIL 1994

Le 12 Avril 1994 à 18h les personnes intéressées par la création d'une association destinée à oeuvrer pour la sauvegarde des monuments et tombes se sont réunies en Assemblée Générale Constitutive à la Société Industrielle de Mulhouse.

La présidence provisoire est assurée par M. Jacques-Henry GROS assisté de M. Gérard SCHMIDT faisant fonction de secrétaire provisoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les 16 personnes présentes et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

1. Adoption des statuts

L'Assemblée Générale Constitutive adopte à l'unanimité les statuts qui lui sont proposés et tels qu'ils figurent en annexe de ce procès-verbal.

2. Election des membres du Comité de Direction

Conformément à l'article 10 des statuts, le Comité de Direction doit se composer de six membres au moins et douze membres au plus élus pour trois ans par l'Assemblée Générale. Sont nommés membres du Comité de Direction à l'unanimité :

Mme Julie EHRMANN
M. Michel BIEHLER
M. Michel D'ORELLI
M. Jacques-Henry GROS
M. Joseph HUEBER
M. Jean-Gabriel SCHNEIDER.

3. Fixation du taux de cotisation

En application de l'article 7 des statuts, l'Assemblée Générale constitutive fixe le montant de la cotisation annuelle à 50 F.

Fait à Mulhouse
le 12 Avril 1994